



## FICHE DE POSTE DIRECTEUR PEDAGOGIQUE CHEZ H3 HITEMA

Sur un site nouvellement aménagé à Issy-les-Moulineaux (92), notre école H3 Hitema propose des formations supérieures en systèmes d'informations conduisant à une certification de niveau 7 (Bac+5) reconnue par le Ministère du Travail. Le nombre d'apprenants (250) en augmentation chaque année nous conduit à créer un nouveau poste de Directeur Pédagogique.

Celui-ci est le pilote de l'organisation de la formation des apprenants des M1 et M2. Il est en charge de leur suivi pédagogique et professionnel.

En ligne directe avec le Directeur Opérationnel d'H3 Hitema, le Directeur Pédagogique prend en charge les missions ci-après.

### Responsabilités vis-à-vis des formateurs

Le directeur pédagogique assure, de façon directe ou indirecte, le recrutement et la coordination des formateurs pédagogiques des classes dont il a la charge durant toute la durée de la formation. Dans ce cadre, il :

- établit la fiche de poste des formateurs
- prend contact avec les sous-traitants en cas de prestations externalisées
- conduit les entretiens, valide les compétences
- vérifie la faisabilité des contrats et prend la décision de recrutement ou la signature du contrat de prestation dans le cadre de la politique de l'école
- planifie les interventions et s'assure en amont des interventions de la présence des formateurs
- échange, oriente, conseille les formateurs salariés sur leur pratique pédagogique
- s'assure que les formateurs prestataires externes mettent régulièrement à jour leurs compétences
- fait remonter aux formateurs les évaluations de formation remplies par les apprenants
- s'assure de la bonne utilisation par les formateurs des outils et équipements pédagogiques mis à disposition par l'école (LMS)
- identifie les projets informatiques et s'assure de leur coordination avec l'équipe pédagogique
- organise et co-anime avec le Directeur d'H3 Hitema la réunion de rentrée avec les formateurs

### Responsabilités vis-à-vis des entreprises accueillant des apprenants en alternance

Le directeur pédagogique participe, au côté des commerciaux, aux relations avec les entreprises qui accueillent les apprenants, pour tout ce qui concerne le suivi pédagogique et l'insertion

professionnelle. Il est responsable de communiquer toute information utile aux tuteurs/maîtres d'apprentissage pour aider à la réalisation des mémoires Il collecte régulièrement les appréciations des entreprises d'accueil sur la prestation professionnelle de l'apprenant. Il mène une enquête qualité en fin d'année (enquête de satisfaction). Il s'assure du recueil des enquêtes de placement des anciens apprenants.

## Formation

Le directeur pédagogique donne des cours en fonction de sa spécialité et en adéquation avec ses autres responsabilités.

## Programmes, certifications et examens

Le directeur pédagogique assure une veille référentielle pour les formations diplômantes et met en œuvre l'évolution du contenu des formations qualifiantes et diplômantes dans le cadre des parcours de formation établis en accord avec le Directeur d'H3 Hitema.

Il collabore activement à la certification des diplômes (établissement des dossiers, renouvellement des titres certifiés). Il s'assure également de la bonne application des directives des établissements propriétaires d'un titre certifié préparé par les apprenants d'H3 Hitema.

Il établit les jurys d'examen, participe au jury de fin d'année, établit et anime le jury final de certification.

## Responsabilités vis-à-vis des apprenants

Le directeur pédagogique accueille et informe les apprenants en début de formation. Il opère des régulations de groupe. Il est attentif aux difficultés individuelles et est responsable de l'application du règlement intérieur par chaque apprenant.

Il valide la planification des conseils de classe et les anime.

Il supervise les tâches du pôle administratif en matière de gestion des absences, des retards et des plannings de cours.

## Qualité

Le Directeur pédagogique est en charge de la conformité de la qualité des formations d'H3 Hitema en regard des exigences réglementaires et de celles définies par le groupe CPEA auquel H3 Hitema appartient.

## Promotion de l'école

Il participe à la promotion de l'école et, en tant que de besoin, collabore au recrutement des étudiants en participant aux événements visant à développer et promouvoir l'école.

Dans toutes ses missions, il peut s'appuyer sur l'action déléguée à des formateurs coordinateurs.

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer votre candidature à [g.terrenoire@h3hitema.fr](mailto:g.terrenoire@h3hitema.fr)